

# Passe sanitaire : ces départements où vous pourrez vous en passer dans les grands centres commerciaux

Le nombre de centres commerciaux soumis au passe baisse significativement de 178 à 64 en raison de la situation sanitaire qui s'améliore dans le pays.



Depuis le 16 août, le passe sanitaire était obligatoire pour rentrer dans certains centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> dans les départements où le taux d'incidence dépasse les 200 pour 100 000 habitants. LP/Delphine Goldsztejn

Par Le Parisien

Le 6 septembre 2021 à 09h36, modifié le 6 septembre 2021 à 11h28

Le nombre de centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup> en France soumis à l'obligation du passe sanitaire va passer de 178 à 64 à compter de mercredi, a annoncé ce lundi le ministre de l'Economie Bruno Le Maire sur BFMTV et RMC. La France va ainsi passer de 27 départements concernés par cette obligation à 9 à partir de ce mercredi.

Ces départements sont le Var le Vaucluse les Alpes-Maritimes les Bouches-du-

Ces départements sont le Val, le Val-de-Seine, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, la Corse-du-Sud, le Rhône, la Seine-Saint-Denis. En dehors des centres commerciaux où il « a eu un impact », le passe sanitaire « a protégé l'économie française », comme l'a fait « la vaccination », considère le ministre de l'Économie.

Cette décision a été prise en raison de « la baisse du taux d'incidence constatée sur l'ensemble du territoire », selon un communiqué du gouvernement. L'obligation d'application du passe sanitaire dans les centres commerciaux ne s'applique plus pour les départements connaissant un taux d'incidence (nombre de cas pour 100 000 habitants) inférieur à 200 et en décroissance continue depuis au moins sept jours.

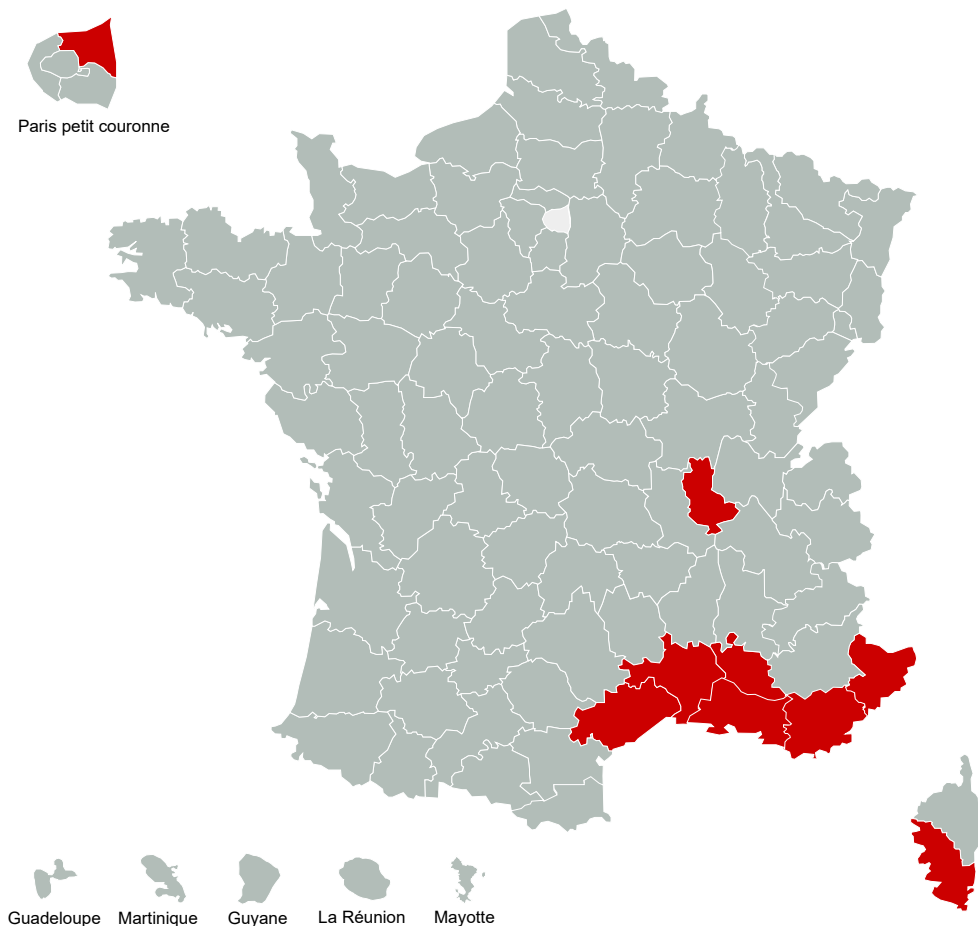
### Passé sanitaire dans les centres commerciaux



Liste des départements donnés par le Ministère de l'Économie dans lesquels la présentation d'un passe sanitaire est encore obligatoire au 6 septembre 2021.

Département concerné

Département non concerné



Source :

De nombreux départements sortiront donc du cadre de cette mesure à partir de mercredi. Désormais, pour accéder à tous les centres commerciaux, il ne sera plus obligatoire de présenter un QR code prouvant d'un passe sanitaire valable dans les

obligatoire de présenter un QR code prouvant d un passe sanitaire valable dans les départements suivants : Isère, Loire, Haute-Savoie, Bas-Rhin, Paris, Yvelines, Essonne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Hauts-de-Seine Seine-et-Marne, Charente-Maritime, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales.

## Vers de moins en moins de centres commerciaux concernés ?

Mais cette liste de départements qui sortent de cette mesure pourrait rapidement s'élargir. En effet, si l'on applique les nouveaux critères du gouvernement, d'autres départements vont pouvoir bénéficier de la levée progressive de cette mesure.

---

### À lire aussi **Pass sanitaire annulé, maintenu, reconduit... Le grand flou dans les centres commerciaux**

---

Certains remplissent déjà une des deux conditions pour sortir de cette mesure, à savoir un taux d'incidence inférieur à 200. Ils pourraient toutefois atteindre cet objectif dans les prochains jours, comme en Seine-Saint-Denis où le taux d'incidence est en baisse et inférieur à 200 depuis deux jours.

Une fois les deux conditions réunies, « un arrêté préfectoral mettra alors fin à l'application du passe sanitaire dans les grands centres commerciaux », assure le gouvernement.

Invité de Jean-Jacques Bourdin, le ministre a aussi [confirmé les objectifs de croissance](#) pour cette année et 2022. « Nous avons un investissement plus fort d'avant crise, un chômage plus faible et nous prévoyons une croissance de 6 % pour cette année et 4 % en 2022 », déclare Bruno Le Maire. Interrogé sur le futur du Smic, le locataire de Bercy a aussi laissé entendre que « l'on peut envisager une revalorisation automatique du Smic au 1er octobre en cas de forte inflation ».

---

### Dans la rubrique **Économie**

[«Et si c'était fait pour vous ?» : une campagne de communication pour attirer des candidats vers les métiers du grand âge](#)

[TotalEnergies a signé un méga contrat avec l'Irak](#)

Abonnés [Livraison de courses à domicile : Flink bat les records du quick commerce](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)



**«Et si c'était fait pour vous ?» : une campagne de communication pour attirer des candidats vers les métiers du grand âge**



**TotalEnergies a signé un méga contrat avec l'Irak**



Abonnés **Livraison de courses à domicile : Flink bat les records du quick commerce**



Abonnés **Renault dévoile la MéganE, son véhicule familial 100% électrique**

